

06.04.2016 - 11:27 Uhr

## La croissance du Groupe Cornèr Banque se poursuit

Lugano (ots) -

Le 64e rapport d'exercice du Groupe Cornèr Banque confirme la solidité de la banque de Lugano qui, en 2015, a une nouvelle fois enregistré des résultats en hausse, malgré un contexte légal, financier et économique défavorable pour le monde bancaire. Les recettes ont à nouveau augmenté, grimant de 3,4% à 395,4 millions de francs; le bénéfice net a également progressé pour se fixer à 50,8 millions de francs suisses.

A l'incertitude suscitée par une économie réelle caractérisée par des taux de croissance proches de zéro et par un marché financier artificiellement dilaté par la politique monétaire expansive de quelques banques centrales se sont ajoutés d'autres facteurs exogènes exceptionnels en 2015. En janvier, la décision de la Banque Nationale Suisse d'abandonner le cours plancher de 1.20 franc pour un euro a provoqué un séisme sur les marchés internationaux et a contraint la banque à revoir son budget pour tout l'exercice, en adoptant une plus stricte discipline financière.

2015 aura aussi été l'année de la dite "voluntary disclosure", à savoir la divulgation volontaire des capitaux non déclarés par les citoyens italiens, qui s'est achevée à fin décembre. Bien que la majorité des clients du Groupe Cornèr Banque soient suisses et qu'une partie importante de la clientèle italienne avait déjà régularisé sa situation durant les précédents boucliers fiscaux, la divulgation volontaire de 2015 a permis la régularisation des derniers clients, qui ont, pour la plupart, choisi de laisser leurs avoirs en gestion auprès du Groupe Cornèr Banque.

Enfin, et toujours en relation avec des contingences exogènes, mentionnons le point final de la controverse avec les Etats-Unis. En 2013, la Cornèr Banque avait adhéré au programme américain visant à régler les litiges fiscaux entre les banques suisses et les USA, optant pour l'intégration dans la catégorie 2. En décembre 2015, un accord a été atteint avec le Département de la Justice américain, qui a débouché sur le paiement d'une amende d'environ 5 millions de dollars et l'obtention du dit Non-Prosecution Agreement.

Malgré les difficultés du secteur, aggravées par des facteurs de nature exceptionnelle mentionnés en introduction, le Groupe Cornèr Banque a su acquérir une nouvelle clientèle durant l'exercice sous revue, confirmant sa capacité de croissance et a renforcé sa structure patrimoniale, comme en témoigne The Banker, la fameuse revue du groupe Financial Times, qui a désigné la Cornèr Banque comme la banque numéro un en Suisse en terme de solidité patrimoniale.

La vocation de banque universelle s'est encore affirmée, avec l'ajout de nouveaux produits et services à la gamme déjà largement diversifiée qui caractérise l'offre du Groupe Cornèr Banque. Parmi les principales nouveautés de l'année 2015 figure l'émission directe de produits structurés sur le marché suisse, qui a permis l'affiliation à l'Association Suisse Produits Structurés (ASPS), une première pour une banque tessinoise.

Dans le courant du mois d'octobre, le rayon d'action dans le secteur des cartes de paiement a en outre été élargi avec l'acquisition de Diners Club Italia à Milan et de Dinit d.o.o, société de services slovène pour la marque Diners au niveau européen. L'arrivée de ces deux nouvelles sociétés affiliées dans le giron du Groupe Cornèr Banque a impliqué une augmentation de l'effectif, qui a atteint un total de 1194 collaborateurs (+ 15,8%).

Notons enfin que la cessation d'activité de la filiale du Luxembourg a débutée. En effet, la persistance de taux d'intérêt proches de zéro, ou même négatifs, et le changement de la législation interne ne rendent plus attractive la présence du Groupe Cornèr Banque sur la place luxembourgeoise. Par contre, l'activité liée aux fonds d'investissement sous l'égide CB-Accent est maintenue.

L'analyse du 64e rapport d'exercice révèle que le total du bilan a augmenté de 1,6%, dépassant les 6,5 milliards de francs. Les dépôts de la clientèle enregistrent une augmentation de 305,9 millions, pour un total de 4,85 milliards de francs suisses, ce qui confirme la confiance de la clientèle envers le Groupe Cornèr Banque. Les fonds propres totalisent 958,5 millions, ce qui correspond au triple du minimum nécessaire prévu par la loi.

Concernant les produits, les opérations sur intérêts ont diminué de 1,4% à 114,8 millions, alors que les opérations de négoce ont augmenté de 5,9% à 79,6 millions et les opérations de commissions sont passées à 180 millions de francs.

Dans un contexte en constante évolution, le Groupe Cornèr Banque, confronté à une évolution conjoncturelle incertaine et à un cadre légal qui implique des coûts en augmentation, considère l'avenir avec optimisme, avec la certitude d'être un fournisseur de services financiers solide et au professionnalisme éprouvé.

Pour toutes informations:

Anna Russo, resp. PR,  
Tél. + 41 91 8005354  
anna.russo@corner.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019252/100786245> abgerufen werden.